



Régate UNCATA
Samedi 19 Septembre 2026
Union Nautique Corporative d'Annecy-le-Vieux
Grade 5A

AVIS DE COURSE

1. REGLES : La régata sera régie par les règles de courses 2025-2028 et le présent avis de course.

2. ADMISSIBILITE : la régata est ouverte aux catamarans.

3. INSCRIPTION :

Merci de vous inscrire en ligne à l'adresse suivante :

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/10G9htH17cUYZo0oWcJcy7WvFOpf0-mUDQvQs9nGen4/edit?gid=0#gid=0>

Au moment de l'inscription, présenter la licence FFVoile valide ou la licence temporaire avec un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an, et une autorisation parentale pour les mineurs.

4. Droit à payer : 10 € par bateau.

5. PROGRAMME : Samedi 19 septembre : 1^{er} signal d'avertissement à 13h30

6. INSTRUCTIONS DE COURSE : les instructions de courses et les éventuelles annexes seront envoyées aux clubs et affichées à l'UNCA.

7. LES PARCOURS : les parcours seront de type construit ou côtier.

8. PENALITES : la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

9. CLASSEMENT : 1 course pour valider la régata - 1 course enlevée pour 4 courses courues.
Système de points à minima - classement en temps compensé, temps sur temps.

10. COMMUNICATION RADIO : canal VHF n°6

12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter l'UNCA.

Tél : 06 78 35 83 42 - Email : unca74940@gmail.com